



**MERCREDI
PROJET**

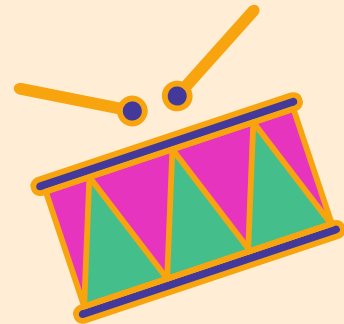
Pédagogique



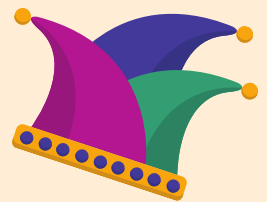
Février-Avril 2025

Sommaire

- Lieu de l'accueil
- Ternois Com
- Accueil échelonné
- Repas
- Gouter
- Journée type
- Communication avec les parents
- Communication avec l'équipe
- Horaires de l'accueil
- Fonctionnement de l'accueil
- Projet éducatif de territoire PEDT
- Projet ?
- Thème commun
- Thème de l'accueil
- Pourquoi des objectifs
- Objectifs
- Cycle et séance



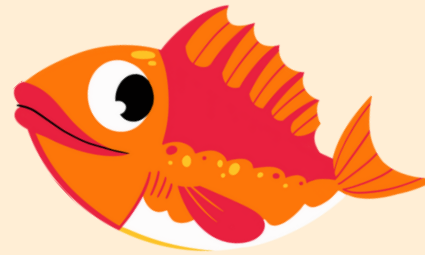
- Rôle de l'équipe pédagogique
- L'équipe pédagogique
- Trombinoscope
- Rôle du personnel technique
- Réunion
- Évaluation
- Protection
- Éco-responsabilité
- Handicap
- Contact
- Planning
- Charte famille
- Annexes



Lieu de l'accueil



248 Rue de Fruges,
62130
Gauchin-Verloingt



CARNAVAL



Ternois com



La collectivité est présidée par Monsieur Bridoux.

La communauté de communes du Ternois aussi appelée Ternois Com est une collectivité qui a pour vocation de développer auprès des jeunes issus de milieux ruraux les loisirs, les services et la culture.

C'est pourquoi, le Service Jeunesse de la Communauté de Communes du Ternois propose toute l'année des offres de loisirs éducatifs sur l'ensemble du territoire aux enfants et aux jeunes de 3 à 17ans. Plusieurs accueils de loisirs sont proposés en extrascolaire durant les petites vacances d'Hiver, Printemps, de la Toussaint et de Noël et aussi pendant les vacances d'été et périscolaire.

Elle regroupe plusieurs communes du même territoire de ce fait elle regroupe 103 communes sur lesquelles sont proposés des accueils collectifs de mineurs. Ce qui permet de développer l'accès aux loisirs en zone rurale.



TernoisCom



L'agence principale du service
jeunesse est situé :
Parc du moulin,
400 rue de Maisnil Herlin Le Sec
62130

Différentes agence se
trouvent dans le Ternois:
Auxi - le - château
Frévent
Pernes - en Artois



Accueil Échelonné



L'accueil sera organisé sur plusieurs créneaux. Les familles auront la possibilité d'inscrire leurs enfants selon différents régimes :

- À la journée, avec ou sans restauration : l'accueil se fera entre 8h et 9h.
- À la demi-journée, sans restauration : l'accueil sera entre 8h et 9h pour les enfants inscrits le matin, et de 13h30 à 14h pour ceux inscrits l'après-midi.
- À la demi-journée, avec restauration : l'accueil se déroulera entre 8h et 9h pour les enfants du matin, avec un départ de 13h30 à 14h, et de 12h à 12h30 pour ceux de l'après-midi, avec un départ prévu entre 17h30 et 18h30.

Le départ pour les jeunes inscrits à la journée ou l'après-midi aura lieu de 17h30 à 18h30.



Repas

Le service est assuré par la chaîne de restauration Dupont. Les plats sont commandés en amont par le directeur ou le service jeunesse, il doit prendre connaissance de chaque régime des enfants (repas végétariens ou des repas sans porc). En cas d'allergie alimentaire, le directeur prendra contact avec la famille afin de voir quel régime alimentaire conviendrait. Si aucun régime alimentaire proposer ne convient, la famille pourra fournir le repas. Nous aurons à disposition un personnel de cantine qui se chargera de faire réchauffer les plats. La table sera mise par un petit groupe d'enfants volontaire ou par le personnel de la cantine. La distribution des plats est réalisée par l'ensemble des animateurs. Les animateurs partagent le repas avec les enfants, assis à leur table. L'animateur veillera ainsi au bon déroulement du repas tout en étant dans l'échange avec l'ensemble des jeunes présents. Le moment du repas un moment convivial, reposant et constructif pour tous.

Goûters

Concernant les goûters, ils sont proposés par l'équipe d'animation pour respecter l'équilibre alimentaire. Le goûter est offert par le service jeunesse pour le principe d'égalité, il est demandé aux familles de ne fournir qu'une gourde (sauf allergie alimentaire et vue au préalable avec le directeur)



Journée Type

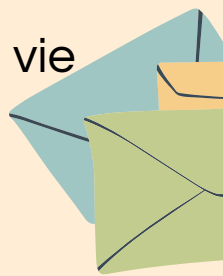
Les horaires de la journée type sont susceptible de changer selon le rythme des enfants mais également pour profiter pleinement des activités.

8h00 - 9h00	Accueil animé
9h10	Musique pour ranger l'accueil du matin
	Toilette
9h20	Règles de vie
9h25	Rassemblement avec musique chorégraphié
9h40	Inscription des enfants sur les activités
9h50	Activités en stand
	Toilette
11h50	Moment convivial
12h00	Repas + petit jeu
	Toilette
13h00	Rangement de la cantine
13h15	Temps calme
13h30 - 14h00	Accueil + temps calme
	Toilette
14h05	Séance de chant
14h30	Lancement grand jeux
15h30	Rangement du grand jeu
16h15 - 16h30	Gouter
17h00	Forum (points positifs et négatifs des enfants et propositions)
17h30 - 18h30	Accueil animé

Communication avec les parents

Durant ces mercredis, les parents peuvent avoir des questions sur le déroulement des activités, des questions liées aux sorties, à la vie quotidienne...

Pour répondre aux questions et le plus précisément possible, un panneau d'affichage avec toutes les informations nécessaires concernant la vie quotidienne et les sorties seront mise en place.



De plus la direction se tiendra disponible aux temps d'accueil pour répondre personnellement aux questions.

Grâce à ces temps de communication, la direction et l'équipe pédagogique pourront

avoir des retours régulier ce qui va servir à :

- valoriser le travail de l'équipe, avoir un point de vue extérieur
- savoir le ressenti des jeunes
- permettre à l'équipe de connaitre les éventuels.



Communication avec l'équipe

La création d'un groupe sur Messenger ou WhatsApp pour la communication des animateurs permet d'assurer un échange rapide et efficace d'informations, de renforcer la cohésion de l'équipe et de faciliter la coordination des activités, ce qui est essentiel pour offrir un environnement inclusif et dynamique aux enfants.

Ce groupe permettra également de répondre à toutes les questions que les animateurs n'ont pas pu poser en réunion, montrant ainsi que leurs préoccupations sont importantes et que leur voix compte au sein de l'équipe.

Il y aura chaque soir une réunion pour discuter des activités, des retours de l'expérience de la journée et des préoccupations de chacun via des fiches bilans.

D'autres moyens de communications pourrait être mis en place par les animateurs.



Horaire de l'accueil

Accueil du matin : de 8h à 9h

Accueil des jeunes de l'après midi avec
repas : de 12h00 à 12h30

Accueil des jeunes de l'après midi sans
repas : de 13h30 à 14h00

Accueil du soir : de 17h30 à 18h30



En dehors de ces heures aucun jeunes ne
pourra entrer et
sortir du centre sans avoir préalablement
vu la direction.



Fonctionnement

Chaque matin, les enfants auront la possibilité de s'inscrire à diverses activités. Ces activités seront limitées en nombre pour garantir une attention adéquate et une expérience enrichissante pour chaque participant. Les enfants pourront choisir parmi un éventail d'options, ce qui leur permettra de s'engager dans des activités qui les intéressent particulièrement.

Ensuite, chaque après-midi, un grand moment sera proposé à tous les enfants. Ce temps fort sera une activité collective, favorisant la camaraderie et l'esprit d'équipe. Cela permettra à tous les enfants de se rassembler, de s'amuser ensemble et de participer à des jeux ou des projets communs, renforçant ainsi les liens entre eux.

Ce système d'inscription le matin et d'activité collective l'après-midi crée un équilibre entre le choix individuel et l'interaction sociale, assurant une expérience enrichissante et dynamique pour tous les enfants.



PEDT

L'éducation est un enjeu fondamentale et collectif. Elle ne repose pas uniquement sur la transmission de savoirs.

C'est aussi un espace de partage, d'échange, et de construction commune. C'est apprendre à nos jeunes à être libres, autonomes, et à affirmer leur identité. Ce projet, porté par tous, écoles, associations, familles, acteurs sociaux-éducatifs, institutions et les jeunes eux mêmes- reflète une dynamique collective et solidaire.

Épanouissement
Apprentissage
Bien-être
Confiance

Solidarité
Esprit d'équipe
Coopération
Entraide

Citoyenneté
Environnement
Vivre ensemble

CARNAVAL

PEDT

AXE 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant.

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables et partagés par tous. Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative. Les actions du PEDT à venir auront pour vocation à renforcer cette dynamique et à favoriser

un suivi efficace des enfants et jeunes sur le territoire. Favoriser le travail inter partenarial

Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire

Favoriser le suivi éducatif des enfants et adolescents du territoire

Permettre l'inclusion de tous les jeunes et enfants du territoire.



PEDT

AXE 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et adolescents.

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui même et aux autres. Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents, et les enfants/jeunes. Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information

Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents Promouvoir l'engagement et l'éducation à l'écologie Encourager la participation

citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire

Accompagner les parents d'enfants et d'adolescents dans leur rôle de parents.

Permettre aux jeunes et aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive.



Qu'est ce qu'un projet ?

Un projet pédagogique est une démarche organisée et planifiée qui vise à atteindre des objectifs éducatifs spécifiques. Il peut inclure des activités, et des ressources qui sont conçues pour favoriser le développement des compétences des enfants. Ce type de projet est souvent centré sur des thématiques ou des problématiques particulières, permettant aux enfants d'explorer, de découvrir et d'apprendre de manière active et engageante. En somme, il s'agit d'un cadre structuré qui guide les animateurs dans leur travail avec les enfants tout en tenant compte de leurs besoins et de leurs intérêts.

Ce projet est confectionné par l'équipe de direction, en coopération avec les animateurs.

Il est disponible à la lecture pour les familles et doit être connu de tout le personnel pédagogique de l'accueil. Ce projet doit être adapté tout au long de cette « session » en fonction des besoins et des modifications faites dans la vie de l'accueil.



Thème commun

Notre projet des mercredis récréatifs a été conçu en collaboration avec trois structures différentes. L'objectif principal est d'approfondir les connaissances de l'enfant tout en favorisant sa curiosité et son apprentissage à travers l'environnement. En choisissant le thème de la découverte de nouveaux univers, nous souhaitons sensibiliser les enfants à la richesse des cultures. Cela leur permet non seulement d'explorer des pratiques et des traditions variées, mais aussi de développer une ouverture d'esprit et une compréhension des diversités qui les entourent. En s'engageant dans des activités liées à ce thème, les enfants pourront élargir leurs horizons et découvrir le monde sous un nouvel angle. Nous allons également communiquer avec les trois structures via des lettres sur les pays que les enfants auront découverts. Cela permettra d'enrichir leur expérience et de partager leurs connaissances avec d'autres, tout en renforçant les liens entre les différentes structures. Ces échanges écrits seront une excellente opportunité pour les enfants d'exprimer ce qu'ils ont appris et d'approfondir leur compréhension des cultures explorées. 6 mercredis, 3 structures, 18 pays visités en tout par les enfants.



Thème de l'accueil

Le thème de notre accueil pour les enfants s'articule autour du "Carnaval à travers le monde". Ce projet a pour but de plonger les enfants dans l'univers riche et varié des carnivals, en leur permettant de découvrir les traditions, les costumes, et les musiques propres à chaque culture. En explorant des carnivals emblématiques comme celui de Rio de Janeiro, Venise, la Nouvelle-Orléans ou encore le Carnaval de Nice, les enfants pourront apprécier la diversité des célébrations et des modes d'expression artistique à travers le globe.

L'accueil sera également l'occasion d'organiser des activités ludiques et pédagogiques, telles que des ateliers de création de masques et de costumes inspirés des différentes traditions carnavalesques. Cela encouragera non seulement leur créativité, mais aussi leur esprit d'équipe en travaillant ensemble sur des projets communs. De plus, des jeux et des danses typiques des carnivals du monde entier seront proposés pour favoriser l'interaction et le partage entre les enfants.

En somme, cet accueil vise à éveiller la curiosité des enfants, à enrichir leur connaissance des cultures du monde et à créer un moment festif et convivial qui marquera leur mémoire. En les impliquant dans des activités variées et en leur offrant une expérience immersive, tu souhaites leur transmettre des valeurs de diversité, d'ouverture et de respect envers les différentes traditions culturelles.

Des Objectifs ?

Les objectifs généraux et opérationnels d'un projet pédagogique en ACM (Accueil Collectif de Mineurs) sont cruciaux pour structurer et orienter l'ensemble des activités et des actions menées au sein de l'accueil

Objectifs généraux

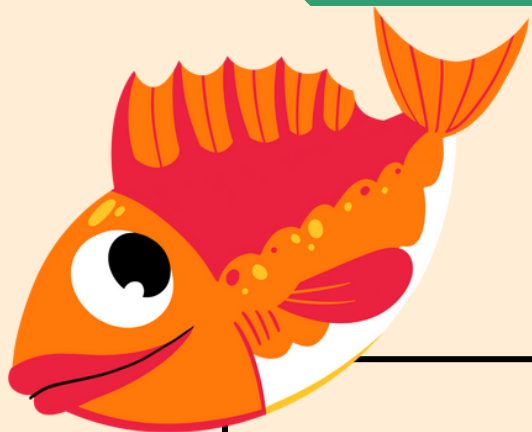
Ils définissent les grandes lignes directrices et les finalités du projet pédagogique. Leur but est d'assurer le bien-être, l'épanouissement et le développement global des enfants accueillis. Par exemple, favoriser l'autonomie, encourager la socialisation, promouvoir l'inclusion, et développer les compétences sociales et émotionnelles.

Objectifs opérationnels

Ils sont plus spécifiques et concrets, permettant de mettre en œuvre les objectifs généraux. Ils détaillent les actions précises à réaliser, les moyens à utiliser, et les résultats attendus. Par exemple, organiser des ateliers créatifs pour développer l'expression artistique, mettre en place des jeux de coopération pour renforcer l'esprit d'équipe, ou proposer des activités sportives pour améliorer la motricité.

En résumé, les objectifs généraux donnent la vision globale et les grandes orientations du projet, tandis que les objectifs opérationnels traduisent cette vision en actions concrètes et mesurables, assurant ainsi une mise en œuvre efficace du projet pédagogique.

Des Objectifs ?



<p>Approfondir les connaissances des enfants</p>	<ol style="list-style-type: none">1. En découvrant différents pays par le jeu et l'amusement2. En les accompagnant dans la créativité et l'imaginaire
<p>Favoriser la curiosité et l'apprentissage par l'environnement</p>	<p>Organiser des ateliers pour se repérer dans le temps et dans l'espace</p> <ol style="list-style-type: none">2. Utiliser les services du territoire en organisant des ateliers de jeux de société
<p>Sensibiliser les enfants à la richesse des cultures</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Lutter contre les préjugés2. Promouvoir l'inclusion



Des Objectifs ?



Favoriser la
curiosité et l'apprentissage par
l'environnement

Moyens d'actions	Critères d'évaluations
Organiser des ateliers pour se repérer dans le temps et dans l'espace	Mettre en place des ateliers ludiques pour les enfants en reliant le thème à l'activité
Utiliser les services du territoire en organisant des ateliers de jeux de société	L'équipe pédagogique proposera des jeux de société sur le thème



Des Objectifs ?



Sensibiliser les enfants à la richesse
des cultures

Moyens d'actions	Critères d'évaluations
Lutter contre les préjugés	Organiser des sensibilisations sur la discrimination
Promouvoir l'inclusion	Application des principes d'un futur citoyen



Des Objectifs ?



Approfondir les connaissances des enfants

Moyens d'actions	Critères d'évaluations
En découvrant différents pays par le jeu et l'amusement	L'équipe pédagogique devra présenter des jeux en lien avec le thème
En les accompagnant dans la créativité et l'imaginaire	Afin de stimuler l'imaginaire des enfants, il est essentiel que l'équipe pédagogique dispose d'informations adéquates.



Cycles et séance

Tout au long de la période, nous allons travailler sur un système de “cycle et séance”.

Cette méthode va permettre à l'équipe d'animation de mettre en place leurs activités en lien avec le cycle la musique autour du monde sur plusieurs séances, de décider des objectifs à atteindre sur le cycle entier mais également des objectifs des séances, ce qui va permettre d'analyser une évolution sur une période donnée mais également de voir si les objectifs sont atteints ou non et pouvoir par la suite évaluer le cycle et de voir les choses qui doivent être à améliorer ou non.

Ce système va permettre aux équipes d'apporter du sens aux activités proposées,
d'avoir un fil rouge tout au long de la période et de préparer aux mieux les activités

Dans le cadre de notre cycle sur la musique autour du monde, nous proposons des séances immersives qui permettent aux enfants de découvrir la richesse et la diversité des musiques traditionnelles de différentes cultures, favorisant ainsi leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur compréhension des pratiques artistiques variées à travers le monde.



Rôle de l'équipe péda

RÔLE DE LA DIRECTION

La direction du centre a un rôle fondamental. Elle est le garant du bon fonctionnement de l'accueil, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

La direction doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Elle fait elle-même partie de l'équipe d'animation.

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées dans la vie du centre
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels
- Aider les animateurs à la mise en place des activités
 - Rencontrer les parents
 - Former et évaluer son équipe
 - Coordonner l'équipe
 - Assurer la gestion de l'accueil

Rôle administratif :

- Gestion du budget
- Gérer le matériel pédagogique,
- Être chargé des relations avec les prestataires de services et les partenaires
- Gérer les absences des animateurs.

La direction insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances et mercredis des enfants.



Rôle de l'équipe péda

RÔLE DE LA DIRECTION

La direction du centre a un rôle fondamental. Elle est le garant du bon fonctionnement de l'accueil, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

La direction doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Elle fait elle-même partie de l'équipe d'animation.

Rôle pédagogique :

- Mettre en application le projet éducatif,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire les bilans hebdomadaires et le bilan final selon les règles instaurées dans la vie du centre
- Veiller au respect des règles de sécurité,
- Régler les problèmes matériels
- Aider les animateurs à la mise en place des activités
 - Rencontrer les parents
 - Former et évaluer son équipe
 - Coordonner l'équipe
 - Assurer la gestion de l'accueil

Rôle administratif :

- Gestion du budget
- Gérer le matériel pédagogique,
- Être chargé des relations avec les prestataires de services et les partenaires
- Gérer les absences des animateurs.

La direction insuffle aux animateurs les couleurs que vont prendre les vacances et mercredis des enfants.



Assistant Sanitaire

Au sein de notre équipe, l'assistant sanitaire sera endossé par le directeur. Les animateurs pourront également appliquer les premiers secours lors de blessures légères par exemple. De la santé physique et morale de l'ensemble

du centre (participants et personnel encadrant) découle la qualité de l'ACM. L'assistant sanitaire doit être en capacité de remplir ses fonctions et ainsi de remplir les rôles suivants:

Savoir	Savoir être	Savoir Faire
<ul style="list-style-type: none">✓ Savoir lire une ordonnance✓ Connaître les réglementations✓ Savoir comment réagir aux différentes blessures.✓ Tenir un registre d'infirmier à jour✓ Vérifier les PAI et fiches sanitaires.✓ Connaître la localisation et l'itinéraire des infrastructures médicales.Savoir rassurer	<ul style="list-style-type: none">✓ Être à l'écoute des enfants et de l'équipe d'animation.✓ Être communicatif avec son équipe. (Allergies, traitements...)✓ Être empathique.✓ Être un bon pédagogueAvoir du sang froid.	<ul style="list-style-type: none">✓ Connaître les premiers gestes de secours.✓ Gérer les traitements quotidiens.✓ Rôle information prévention✓ Connaître les numéros d'urgence.✓ Gérer l'administratif



Assistant Sanitaire

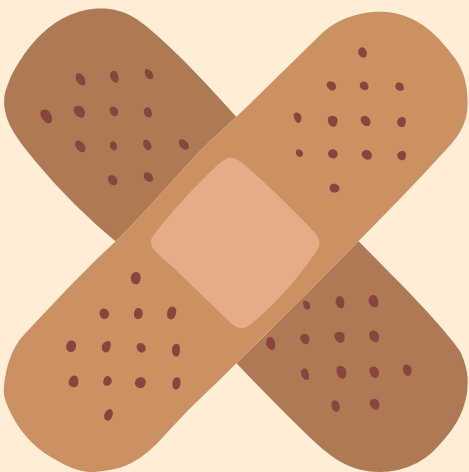
Côté soins

Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.

Tous les soins apportés même minimes seront répertoriés sur un cahier spécifique à "bobo".

En ce qui concerne d'éventuels traitements, ils devront apparaître à l'intérieur des fiches sanitaires avec toutes les consignes précises. Aucun médicament ou traitement ne sera donné à l'enfant sans une ordonnance médicale de moins de trois mois.

En ce qui concerne les sorties, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. Concernant les grandes sorties, l'animateur sera dans l'obligation d'avoir avec lui les informations importantes liées aux enfants d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème



Rôle de l'équipe Péda

RÔLES DE L'ANIMATION

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments et de bonnes vacances aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs ; c'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

Pour cela, il doit :

- Respecter les consignes de sécurité,
- Être présent physiquement et mentalement,
 - Être enthousiaste,
 - Être tolérant,
 - Faire preuve de bon sens,
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
 - Respecter le matériel et son environnement.
- Être attentif à la propreté et à l'hygiène des enfants (se laver les mains régulièrement, changer les enfants si nécessaire...)
- Remplir le registre de l'infirmerie dès qu'ils soignent un enfant, même pour une égratignure.

Les animateurs peuvent consulter à tout moment les fiches sanitaires des enfants.

- Aucun médicament n'est délivré aux enfants par les animateurs, même avec
une ordonnance. Seule la direction en est responsable.
- Pour chaque sortie, au moins une trousse à pharmacie doit être emportée ainsi que les gilets jaunes et les fiches sanitaires.
Informers les parents de la journée passée (activités, comportement...).



Rôle de l'équipe Péda

L'animateur :

- Élabore le projet pédagogique en concertation avec l'équipe en y apportant ses idées, ses expériences
 - Installe et respecte les règles de vie
 - Réalise des activités qu'il va proposer aux enfants dans sa préparation
- Aide à la formation des autres animateurs en proposant des activités nouvelles
- Tient compte des informations concernant les activités des autres groupes,
- Communique à l'équipe toutes les modifications du programme prévu, après accord de la direction
 - Aide à l'évaluation du groupe.

C'est un référent pour la sécurité physique, mentale et affective des enfants :

- Par son comportement,
- Par son respect des autres, enfants et adultes.

C'est un animateur :

- Il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range,
- Il doit s'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps,
 - Il doit être conscient de ses limites,
- C'est un élément moteur en cas de perte d'énergie des enfants, Il doit surtout être à l'écoute de ceux qui lui sont confiés.



Personnel technique

Rôle du personnel technique

Agent d'entretiens

Le nettoyage est géré par la société AGENOR qui intervient deux fois par semaines pour le nettoyage de sols, hors de ces temps c'est aux animateurs d'effectuer le dépoussiérage, le nettoyage et la désinfections des locaux.

Personnel de cantine

Elle effectue son service chaque jour de 10h30 à 14h30 (sauf jour de sortie)

Elle gère le matériel de restauration

Elle met en place le coin repas

Elle vérifie le nombre de repas livrés ainsi que la qualité des produits et des barquettes.

Elle fait remonter les informations à la directrice

Elle vérifie les températures de cuisson et les températures de conservation

Elle réchauffe et apporte les plats à table.

Elle gère la distribution de barquettes et le remplissage des pichets d'eau

Elle aide au débarrassage des tables avec l'aide des enfants et des animateurs

Elle nettoie la vaisselle, le sol, les plans de travail l'évier et le four.

Elle nettoie le coin repas

Elle assure la sortie des poubelles ayant été utilisées durant la service

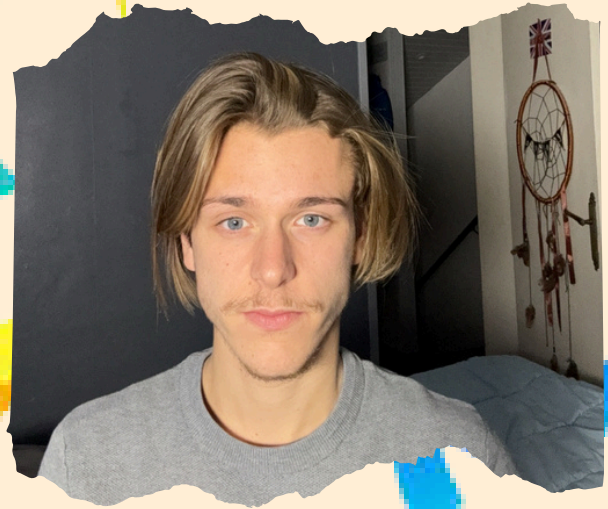


Équipe pédagogique

Nom	Prénom	Diplome	Commune
Lancelle	Mathéo	BAFD 2	Cauchy À La Tour
Bally	Noémie	BAFA	
Roussel	Lily	BAFA	



Trombi



Mathéo: Directeur



Noémie: Animatrice



Lilly: Animatrice

Réunion

Des réunions seront organisées de manière régulière afin de permettre à l'équipe d'animation de se réunir et de travailler de manière collective. L'objectif est de faciliter la communication entre la direction et l'équipe d'animation, mais également au sein même de l'équipe d'animation.

Egalement, certains temps de réunion auront pour vocation de permettre un suivi et un accompagnement efficaces des animateurs, tout en s'assurant de leur bien-être au sein de cet accueil de loisirs. Ces temps de réunion peuvent prendre différentes formes, et peuvent être individuels ou en petits groupes.

Chaque fin de journée, les animateurs devront remplir une fiche bilan avant la réunion, sur laquelle ils évalueront leur journée.

Les fiches bilan servent à identifier les attentes des animateurs en ce qui concerne les activités et l'encadrement des enfants. Elles permettent au directeur d'évaluer les performances des animateurs, de repérer leurs besoins en formation ou en soutien, et d'ajuster les pratiques pour garantir un accueil de qualité. Cela contribue à créer un environnement de travail collaboratif et à améliorer l'expérience des enfants dans l'ACM.

Ces fiches bilan constituent des traces écrites qui permettront, à long terme, aux animateurs de suivre leur évolution et de constater leurs progrès au fil du temps.

À l'approche de la fin de la session, chaque animateur aura un entretien individuel, durant lequel lui sera remis une évaluation de fin de centre. Cette évaluation s'appuie sur le référentiel d'évaluation de l'animateur. Les animateurs auront l'occasion de s'auto-évaluer.

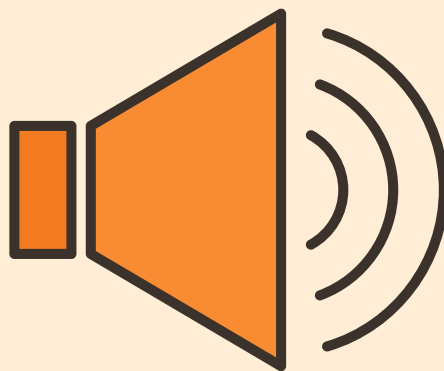


Évaluation

La direction sera présente sur le terrain pour former l'équipe tout en restant disponible et en soutenant chaque animateur dans ses missions. Un entretien initial, réalisé en début de session, a permis d'évaluer les compétences et les besoins de chaque animateur, afin de définir des objectifs personnels clairs. Cela offre également à la direction une meilleure compréhension de son équipe, facilitant ainsi un accompagnement adapté.

En milieu de session, une évaluation sera effectuée, lors de temps de dialogue individuel. De plus, à la fin de la session, chaque animateur bénéficiera d'une évaluation formelle. Il est important de souligner que cette évaluation ne doit en aucun cas être perçue comme une sanction arbitraire. Elle vise plutôt à permettre à l'animateur de progresser, d'acquérir de nouvelles compétences et de s'épanouir dans son rôle.

À la fin de l'accueil de loisirs, la direction remettra un bilan à l'organisateur, qui sera également évalué. Les enfants et les parents joueront un rôle essentiel dans ces évaluations, en partageant leurs impressions lors de moments informels, que ce soit lors des accueils ou à travers les moyens de communication mis en place.



Permissions protection des enfants



- L'enfant est libre de participer ou non à une activité sans perturber le reste du groupe.
- Temps de dialogue et discussions pour permettre aux enfants de s'exprimer sur des sujets de leurs choix tout en restant dans le respect de chacun.
- Le respect et la tolérance pour les autres enfants et adultes jouer ensemble et partager
- Proposer des activités/projets souhaités.
- S'amuser, rire, et s'émouvoir



- Interdit d'apporter sur l'ACM de l'alcool /produit illicites sous peine de sanction allant de l'exclusion temporaire/définitive
- Avoir un vocabulaire Inadapté dans l'ACM
- Aucune agression physique, verbale ou autres formes de violence ne pourront être tolérer sous peine de sanction sévère allant de l'exclusion temporaire/définitive.
- Aucune discrimination



Permissions protection des animateurs



- Prendre des pauses TABAC ou non sans perturber l'organisation de l'ACM et à l'écart des enfants.
- Demander des conseils ou de l'aide à l'équipe mais aussi à la direction
- Proposés de nouveaux jeux/projets
- Prendre des initiatives
 - tester/innover
 - Droit à l'erreur
- Esprit d'équipe et solidarité



- Interdit d'apporter sur l'ACM de l'alcool /produit illicites sous peine de sanction allant de l'exclusion temporaire/définitive
- Avoir un vocabulaire inadapté dans l'ACM
- Aucune agression physique, verbale ou autres formes de violence ne pourront être tolérer sous peine de sanction sévère allant de l'exclusion temporaire/définitive.
- L'utilisation du téléphone portable est toléré uniquement dans le but d'être joignable par la direction.
- Interdiction de poster / Prendre des photos des enfants sur les réseaux sociaux et ne pas avoir de contact avant pendant et après le centre avec les mineurs



Compétences Psychosociales



Définie de façon générale la compétence psychosociale comme " la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne.



C' est la capacité d' une personne a maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement. Ce qui permet de renforcer le pouvoir d' agir, de maintenir un état de bien etre et de favoriser un fonctionnement individuel optimal pour developper des interactions constructives

Pour la période, l'équipe de direction et d'animation mettront en place tous les moyens nécessaire pour le bien être des jeunes. Un miroir sera à disposition dans chaque salle où ils pourront se retrouver si ils manquent de confiance et devront dire une attention positive sur eux et une salle de décompression est mise en place pour les enfants qui en ressentent le besoin, sans en abuser. Une boîte à attention sera également disponible pour que chaque enfant puisse piocher un petit mot doux qui met en valeur.

Encadrement en ACM

L'encadrement : Nous accueillerons environ 30 jeunes de 3 à 11 ans, le taux d'encadrement est d'un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans selon les normes de la direction départementale de la cohésion Sociale.

L'Équipe pédagogique a été composée en fonction des candidatures déposées au service jeunesse mais également en fonction des compétences et des expériences de chacun.

Pour assurer la sécurité morale, sanitaire et physique des enfants.



Éco-responsabilité

Nous souhaitons par notre fonctionnement aider les jeunes à devenir des éco-citoyens de part notre valeur.

Comment ?

- > En faisant le tri des déchets
- > En créant avec les jeunes des poubelles de tri pour le centre.

-> En réutilisant les déchets, tels que les restes de repas qui seront donnés à des poules.

-> En réutilisant des objets tels que du carton, des palettes de bois, des simples feuilles que l'on réutilisera.



Handicap

L'ACM est en possibilité d'accueillir les enfants en situation de handicap, et de tout enfants de 3 à 11 ans.

Le service jeunesse reste a votre disposition pour effectuer une rencontre et accueillir au mieux votre enfant pour qu'il se sentent en securité physique morale et affective.

Lors de ce rendez vous, nous pourrons mettre en places des actions et des animations pour s'adapter et qu'il se sente inclus.



Contact



SERVICE JEUNESSE :
Parc des Moulins, 400 rue de Maisnil,
62130 Herlin-le-sec Tél : 03.21.04.01.68
Mail : jeunesse@ternoiscom.fr



Directeur
Lancelle Mathéo
06-56-85-84-70
lancellematheo@gmail.com





Planning



26 Février

Le Tour de France

Chasse aux bonbons

5 Mars

Le Tour d'Espagne

Inspecteur défi

12 Mars

Le Tour des États Unis

Jeu de l'oie

19 Mars

Le Tour d'Italie

Chasse au drapeau

26 Mars

Le Tour d'Égypte

Dromadaire VS Cobra

2 Avril

Le Tour de la Norvège

Fiesta du Carnaval



Charte Famille

La Communauté de Communes du Ternois propose des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) durant toute l'année sur l'ensemble du territoire pour les enfants à partir de 3 ans (ou scolarisés) jusqu'à 17 ans inclus :

- des accueils de loisirs extrascolaires pendant les vacances du lundi au vendredi (hors jours fériés),
- des accueils de loisirs périscolaires chaque mercredi (hors vacances scolaires et jours fériés),
- des séjours de vacances pendant les vacances scolaires.

Ces différentes structures proposent des loisirs éducatifs, culturels, sportifs et de détente. Leur ouverture est soumise à déclaration auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Pas de Calais dans le cadre de la réglementation des ACM. Les inscriptions des enfants : Les inscriptions s'effectuent en priorité sur le portail familles. Des inscriptions pourront aussi être proposées dans les agences et au service jeunesse de Ternoiscom. Les informations concernant toutes les modalités et dates d'inscriptions ou d'annulation d'inscriptions seront indiquées sur notre site internet. Pour une première inscription en ACM un dossier est à compléter.

Dans tous les cas, lors de toute nouvelle inscription, il est de la responsabilité de la famille de vérifier les informations administratives ou sanitaires et le cas échéant de les modifier.

Un enfant ne pourra pas participer aux ACM si le dossier d'inscription est incomplet. L'inscription d'un enfant s'avèrera impossible si un contentieux (financier, juridique...) est en cours avec la collectivité.

Un planning prévisionnel des activités et les informations importantes (fonctionnement, horaires, organisation, contacts...) des ACM seront indiqués sur notre site internet. En dehors des heures de fonctionnement, les ACM sont dégagés de toute responsabilité. Si l'enfant devait être repris, exceptionnellement pour raison médicale ou rendez-vous dans le cadre d'un suivi spécifique, avant la fin de l'accueil par sa famille, celle-ci s'engage à fournir au directeur, une décharge de responsabilité et un justificatif. Au-delà de l'heure de fermeture, dans le cas où l'enfant n'aurait pas été repris par sa famille, le directeur, avec l'accord du responsable du service jeunesse, remettra l'enfant aux autorités compétentes. Les enfants peuvent être amenés à participer à des activités extérieures au lieu d'accueil. Ils s'y rendront soit à pied, soit à vélo, soit en véhicule (car, véhicule 9 places, covoiturage). Une autorisation parentale est à compléter sur la fiche d'inscription.

Les repas sont fournis par un prestataire extérieur. En cas d'intolérance alimentaire (allergie) et sur présentation d'un certificat médical, la famille peut prévoir un panier repas pour son enfant et le prix du repas est déduit pour la semaine.

Charte Famille

□ La participation financière des familles

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire. La tarification des ACM est établie forfaitairement. Toute période entamée est par conséquent due. Aucun remboursement ni avoir ne pourra être envisagé sauf en cas de présentation d'un certificat médical justifiant l'absence et dans un délai maximum d'un mois à l'issue de la période concernée. En cas de non-acquittement de la participation financière pour ladite période, l'enfant se verra refuser l'accès aux ACM. Pour les bénéficiaires de prestations familiales de la CAF et de la MSA, la déduction est effectuée à l'inscription. Les paiements en numéraire, chèques, chèques vacances (ANCV) et carte bancaire sont acceptés. Les chèques bancaires seront établis à l'ordre de « Régie Jeunesse Ternoiscom ».

Une facture acquittée ou une attestation fiscale pourra être téléchargée dans leur espace sur le portail familles en fin de période.

□ Les règles de vie en collectivité et la procédure de renvoi

Le service jeunesse, sur autorisation de la famille, peut prendre en photo ou en vidéo les participants à des fins de communication et de souvenirs. Les familles s'engagent à ne pas faire de diffusion des photos et vidéos souvenirs dont ils pourraient être en possession et sur lesquels apparaissent d'autres mineurs que le leur. Une exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée dans les cas suivants : *mise en danger d'autrui *agression physique et/ou verbale des enfants entre eux ou envers le personnel *détérioration ou vol du matériel *consommation de tabac, boissons alcoolisées et/ou possession de produits illicites *inaptitude à la vie en collectivité. Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne pourra être envisagé. Si l'enfant est en séjour ou en camping, le rapatriement est aux frais de la famille.

□ Les assurances, les responsabilités

La Communauté de Communes a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences dommageables de sa responsabilité civile. Les familles doivent également souscrire un contrat d'assurance responsabilité civile « extrascolaire » couvrant les dommages corporels et matériels auxquels l'enfant peut être exposé lors des activités pratiquées. L'accueil de loisirs décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels. Le présent règlement est remis lors de la première inscription et affiché sur les lieux des ACM. Les familles doivent prendre connaissance et accepter le règlement intérieur en vigueur lors de chaque inscription, avant chaque début de session. Les familles n'ayant pas pris connaissance de celui-ci, ne peuvent en aucun cas tenir pour responsable le directeur et l'organisateur de l'ACM.

Charte Famille

Chaque équipe pédagogique met en place sur son ACM un projet pédagogique spécifique au groupe d'enfants, au lieu d'accueil et à la période. Cette pédagogie inclut la mise en place d'animations éducatives et de loisirs, les activités exceptionnelles (sorties, prestations camping, etc.). Le directeur et les animateurs en tant qu'acteurs éducatifs à part entière de l'enfant sont responsables et autonomes dans la mise en place de leur pédagogie et des projets d'animations et d'activités proposés. Ils veillent à y inclure les familles, leur place y est prépondérante.

Cette charte a vocation à déterminer la place de chacun au sein de l'ACM.

□ La place et le rôle des familles dans l'ACM

Les familles sont invitées à entrer dans l'ACM à des temps définis par l'équipe pédagogique : >pendant les temps d'accueils échelonnés (sauf avis contraire du directeur). Les temps d'accueils échelonnés sont des temps de jeux et d'activités avec les enfants proposés par l'équipe ou les enfants eux-mêmes. Ils peuvent intégrer une activité à tout moment dès leur arrivée et peuvent passer d'une activité à une autre lorsqu'ils le souhaitent. Ces temps d'accueils ont lieu le matin, avant le repas, après le repas et le soir. >pour vivre un temps animé et convivial avec leur enfant et l'équipe pédagogique. Les familles sont actrices de l'accueil de leur(s) enfant(s) et sont invitées à se rapprocher de l'équipe pédagogique pour en échanger. Pour des raisons réglementaires, aucune personne extérieure à l'ACM et non déclarée auprès des Services Départementaux de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports ne peut avoir le rôle d'animateur, d'encadrant ou d'accompagnant dans les ACM.

□ L'engagement des familles dans l'ACM

Les familles s'engagent à respecter le règlement intérieur des ACM, cette « charte familles » et le projet pédagogique écrit par l'équipe pédagogique. Les familles s'engagent à respecter l'équipe pédagogique et leurs choix. Les familles s'engagent à respecter les horaires d'accueil pour la sécurité de tous (les portes sont fermées en dehors de ces horaires). Les familles s'engagent à rester disponibles et joignables durant toute la session d'accueil de leur enfant afin de recevoir les appels du directeur en cas de besoin. Les familles s'engagent à respecter les principes de laïcité dans les services publics édictés par la charte ci-annexée. L'objet de la charte est de rappeler aux agents publics comme aux usagers quels sont leurs droits et leurs devoirs à cet égard pour contribuer au bon fonctionnement des services publics.

Charte Famille

□ Les échanges et la communication avec l'équipe pédagogique de l'ACM Le directeur ou le directeur adjoint de l'ACM sont les personnes « privilégiées » dans la communication et les échanges. Les équipes pédagogiques restent disponibles durant toute la session pour recevoir les informations et/ou demandes de familles en lien avec leur enfant. Les familles s'engagent à transmettre toute information utile à l'équipe concernant l'enfant lorsqu'elles le déposent. De la même manière, l'équipe pédagogique s'engage à transmettre toute information utile aux familles sur la journée de l'enfant. Le respect et la bienveillance sont indispensables dans le cadre des ACM. En cas de conflit avec un ou plusieurs membres de l'équipe, avec une autre famille, avec/ou entre enfants, il convient de chercher par tout moyen une résolution amiable. Le directeur ou l'équipe du service jeunesse sont disponibles pour y parvenir. La présente charte est communiquée lors de la première inscription et affichée sur les lieux des ACM. Cette charte pourra faire l'objet d'évolutions.

Pour terminer voir charte de Laïcité sur l'acm



Trousse Pharma

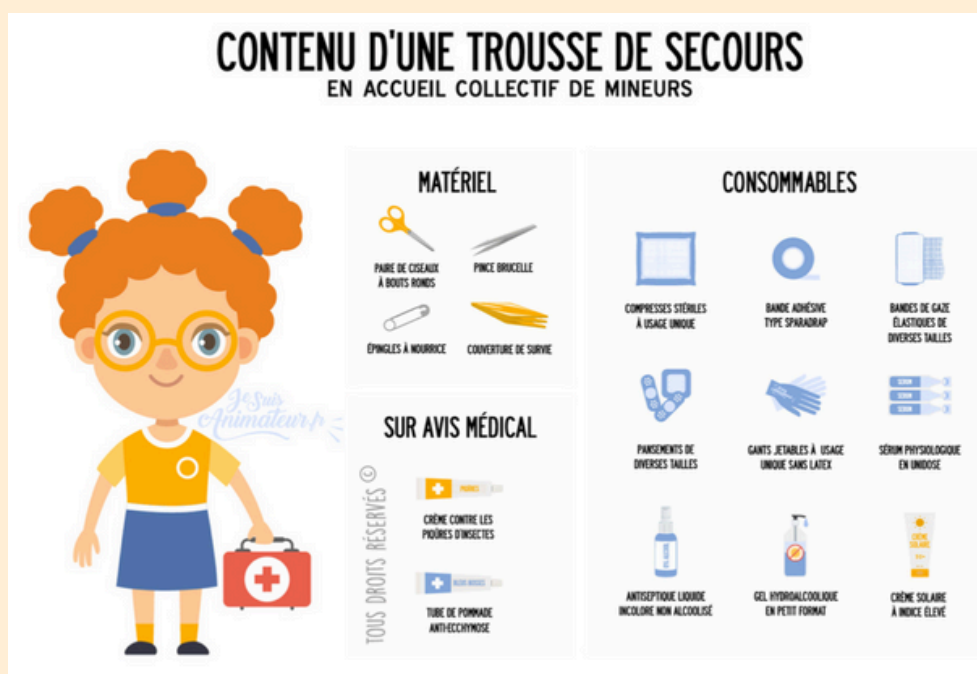
Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.

Tous les soins apportés même des plus bénins seront répertoriés sur un cahier spécifique à "bobo".

En ce qui concerne d'éventuels traitements, ils devront apparaître à l'intérieur des fiches sanitaires avec toutes les consignes précises.

Aucun médicament ou traitement ne sera donné à l'enfant sans une ordonnance médicale de moins de trois mois.

En ce qui concerne les sorties, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie.



Déplacement à pied


L'équipe d'animation peut sortir sans le directeur mais doit penser à quelques points important :

- Communiquer au directeur le lieu et l'horaire de sortie et toujours être joignable
- Rappeler les règles de sécurité sur la route aux enfants -Faire une fiche de sortie en indiquant le lieu, l'horaire, l'effectif, les animateurs et le trajet
- Vérifier et prendre une trousse pharmacie -Compter avant, pendant et au retour l'effectif
- Appliquer les règle de sécurité et assurer la sécurité physique des enfants

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

GROUPES DE PIÉTONS NE MARCHANT PAS EN FILE INDIENNE




Les groupes de piétons lorsqu'ils ne marchent pas en file indienne doivent circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre au moins la moitié gauche de la route.

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

AU DELÀ DE 20 PERSONNES ADULTES COMPRIS




20 MÈTRES MAXIMUM 50 MÈTRES MINIMUM 20 MÈTRES MAXIMUM

En cas d'effectif important (plus de 20 piétons - adultes compris), le groupe doit être divisé en éléments de 20 mètres maximum distants d'au moins 50 mètres les uns des autres et circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules).

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

PIÉTONS ISOLÉS OU GROUPES MARCHANT EN FILE INDIENNE



Les piétons isolés ou groupes de piétons marchant en file indienne doivent circuler du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules qu'il peuvent ainsi voir venir.

Je Suis Animateur.fr

Déplacement en Bus

Avoir pris connaissance du contrat de transport

Être en possession de la liste des enfants ; pointer les enfants présents sur cette liste , pointer les enfants après chaque arrêt Prendre connaissance, avec le chauffeur, du déroulement du trajet

Informé l'équipe des règles à respecter

Vérifier sur le taux d'encadrement Être attentif au moment du chargement en soute, en s'assurant de l'étiquetage du bagage de chaque enfant

S'assurer que la montée et descente se fassent bien coté trottoir

Veiller à placer un animateur près de chaque issue de secours

Établir un tour de veille des animateurs pendant les voyages de nuit

Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie, les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage

Veiller à ce que les enfants restent assis durant le trajet, portent leur ceinture de

sécurité si le car en est équipé ; veiller à ce qu'aucun sac ne vienne encombrer l'allée du car.

S'assurer que la montée et descente se fassent bien coté trottoir

Vérifier et signer le bon de transport



Règlementation piscine

Rôles du responsable baignade :

Signaler la présence du groupe au responsable de la sécurité de la piscine (chef de bassin) ou

de la baignade (poste de secours) et l'avertir de l'entrée des enfants dans l'eau.

Etablir un périmètre adapté à l'âge et la taille du groupe, ainsi qu'à leurs aisances aquatiques

(changeable selon les roulements de groupes d'enfants.)

Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes et signaux de sécurité.

S'assurer de la présence effective des animateurs dans l'eau lorsque c'est obligatoire (mineurs de -6 ans).

Organiser les éventuelles rotations (plusieurs groupes de baigneurs).

Prévenir le responsable de la sécurité ou de l'organisation des sauvetages et des secours en cas d'accident.

Se rapprocher du directeur ou autres personnes de l'équipe pour toutes sortes de questions sur l'organisation.

TAUX D'ENCADREMENT DES BAINNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



UN ANIMATEUR **DE PRÉFÉRENCE** PRÉSENT DANS L'EAU
POUR HUIT MINEURS

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

TAUX D'ENCADREMENT DES BAINNADES

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



UN ANIMATEUR **OBLIGATOIREMENT** PRÉSENT DANS L'EAU
POUR CINQ MINEURS

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Dans mon sac il y a ...



- Regarde cette super **gourde** qui te donne de l'eau comme un héros de l'hydratation !

- Une **casquette** toute mignonne pour te protéger du soleil, comme un vrai aventurier !



- Et n'oublie pas la **crème magique** pour repousser les méchants rayons du soleil, comme un bouclier !

- Enfin, un **K-way** pour rester au sec même si les nuages décident de faire la fête avec de la pluie !

Prêt pour l'aventure ?

